

Budget 2022-23 : des aides substantielles pour relancer le secteur culturel

Montréal, le 22 mars 2022 – La ministre des Finances, Éric Girard, a dévoilé aujourd’hui le budget 2022-2023. Sur cinq ans, il prévoit des investissements de 257 millions de dollars dans le secteur culturel, dont près de 160 millions de dollars cette année. Si des sommes et répartitions demeurent à préciser, notons qu’en 2022-23, des aides spécifiques au spectacle sont maintenues, que 65 millions de dollars seront versés à la SODEC et au CALQ et que 7,5 millions de dollars seront consacrés à la promotion collective de la culture d’ici. L’ADISQ prendra connaissance avec intérêt des détails du plan de relance, qui devraient être dévoilés rapidement.

« En deux ans, les salles de spectacle ont été ouvertes à pleine jauge à peine deux mois. Les années à venir nous réservent des défis immenses : il nous faut reconquérir le public, faire face à la pénurie de main-d’œuvre, faire découvrir notre musique dans un univers hautement compétitif et assurer son renouvellement en soutenant des artistes de la relève dans un contexte peu favorable. Un plan de relance fort est nécessaire et le budget d’aujourd’hui envoie un signal clair : des sommes importantes le soutiennent. », a affirmé le président de l’ADISQ, Philippe Archambault.

« Depuis le début de la pandémie, le gouvernement du Québec est présent pour le milieu de la musique. Ce budget confirme une fois de plus son attachement à la culture d’ici, tout en reconnaissant son rôle stimulant pour notre société et notre économie. », a déclaré la directrice générale de l’ADISQ, Eve Paré.

Au cours des prochaines semaines, des annonces viendront préciser les modalités du plan de relance. Rappelons en outre que les sommes consenties lors du budget de mars 2020, qui avait accordé un soutien historique au milieu de la musique, à raison de 50 millions de dollars supplémentaires sur cinq ans, demeurent en vigueur.

Lors des consultations prébudgétaires, l’ADISQ avait exposé les défis accrus du milieu de la musique, gravement éprouvé par deux années de pandémie. L’Association avait demandé que des mesures d’aide d’urgence au spectacle soient maintenues. Pour la relance, elle avait fait valoir qu’il est essentiel d’accorder un soutien particulier aux entreprises en musique afin de leur donner les moyens de commercialiser efficacement la musique d’ici dans un univers compétitif et dans un contexte d’engorgement de l’offre et de les soutenir pour relever les défis en matière de main-d’œuvre. Enfin, elle avait indiqué que des programmes visant le maintien des investissements dans projets « risqués », sous forme traditionnelle comme innovante, doivent être déployés.

ADISQ

L’Association québécoise de l’industrie du disque, du spectacle et de la vidéo (ADISQ) regroupe plus de 150 entreprises représentant l’ensemble de la chaîne professionnelle qui permet aux artistes québécois(e) de la chanson et de l’humour de développer leurs carrières et rejoindre leurs publics : producteurs de disques, de spectacles et de vidéos, maisons de disques, maisons d’édition, distributeurs, salles de spectacles, diffuseurs et autres.

